

## MAURICE FRÈRE

TUÉ LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1918, A CHAVIGNY (AISNE)

Promotion 1910. — Sciences.

Comme tant d'autres jeunes maîtres, anciens élèves de Saint-Cloud ou d'ailleurs, M. Frère est une victime de la guerre. Il est mort le 1<sup>er</sup> septembre 1918, frappé d'un éclat d'obus en plein visage, tout près d'un petit village du département de l'Aisne.

Il était né le 9 novembre 1887 à Beauvoir, commune du département des Deux-Sèvres. Ses parents étaient de très honnêtes gens, appartenant aux Chemins de fer de l'État. Ils n'avaient que lui comme enfant, et comme il arrive d'ordinaire, en pareil cas, il fut le but de leur vie, ce fut sur lui que se concentra toute leur sollicitude, de lui qu'ils attendirent leur bonheur. Cette attente ne fut pas trompée. Et la mère — car M. Frère, mort peu de temps avant son fils, n'eut pas ce cruel chagrin — aurait pu dire, elle aussi, que la douleur de sa perte était la première que son fils lui faisait éprouver.

Une vocation précoce tourna M. Frère vers l'enseignement. Il entra à l'École normale de Parthenay en 1903. Il était de taille plutôt petite, il paraissait extrêmement jeune de visage. Ses camarades se montraient disposés à le traiter en enfant. Mais l'« enfant » se révéla un jeune homme réfléchi, studieux, qui se plaça tout de suite à la tête de sa promotion. Et en même temps qu'il dominait ses camarades par la distinction de son esprit il conquérait leur sympathie par sa gaieté, sa bonne grâce, l'affabilité de ses manières, l'excellence de son caractère.

Après une quatrième année d'études à Lyon, deux années à Saint-Cloud, un court passage dans l'École primaire supérieure de Pons (Charente-Inférieure), il revint dans cette École normale de Parthenay à laquelle il était resté tendrement attaché comme un fils l'est à sa mère, à la fois par l'affection et la reconnaissance. Il y avait été un élève modèle; il y fût devenu un maître accompli si le temps lui en eût été laissé. Mais il y demeura un an à peine; il y avait été installé à la rentrée d'octobre 1913; au mois d'août 1914 la guerre l'en arrachait et pour toujours.

Elle l'enlevait aussi à l'affection d'une jeune compagne tendrement aimée, elle le privait de la vue d'une charmante enfant dont les grâces naissantes faisaient sa joie.

Ainsi, il eut la vision du bonheur tel qu'il l'avait rêvé, mais la vision bien plus que la possession puisqu'il ne devait plus revoir ni cette École normale de Parthenay où il avait souhaité, au temps où il était élève, revenir comme maître, ni ce foyer chéri où son cœur aimant avait goûté les premières joies de la famille.

Il partit dans les premiers jours d'août 1914. Pendant un certain temps, il remplit auprès de son colonel les fonctions de secrétaire. Ses services furent vivement appréciés. Vint le moment où on lui confia un rôle non pas plus utile, mais plus périlleux. Il s'en acquitta avec le même zèle qu'il avait montré partout, avec un courage aussi tranquille que si aucun danger ne l'eût menacé. Il savait que peu revenaient

de missions de la nature de celles dont il était chargé; il n'en était point troublé, d'avance il avait fait son sacrifice. La France lui avait demandé sa vie; il avait répondu : « Je viens. » Seulement il songeait à l'enfant de quatre ans que sa mort ferait orpheline, à l'excellente épouse qui aurait la lourde tâche de pourvoir seule désormais à la subsistance quotidienne de cette enfant et à son avenir.

Il était plein de ces pensées lors de sa dernière permission. Au moment de partir, il dut faire un effort pour ne rien laisser paraître de sa tristesse à ces deux êtres très chers : sa mère et sa femme. On sut après sa mort qu'il avait eu le pressentiment de son infortune. Il l'avait dit à l'un de ses amis : « Je ne reviendrai pas. »

Il n'est pas revenu. Il repose là-bas, en compagnie de ses frères en héroïsme, dans ces champs sans limite où les croix de bois s'alignent sans fin, jusqu'au bord lointain de l'horizon...

Sa veuve, réfugiée au village familial de celui qu'elle pleure, travaille courageusement, partageant son cœur et sa vie entre un souvenir : son époux, et une espérance : leur fille.

X...

Maurice Frère a été décoré de la médaille militaire à titre posthume (citation à l'ordre de la brigade).